



TITRE PROFESSIONNEL CARRELEUR-CHAPISTE

INFORMATIONS

Code RNCP : 35509

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :
Salariés, demandeurs d'emploi.

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleur handicapé.
Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.
Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation.
Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.
Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.
Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.
Pour les autres dispositifs : Une convention de stage pourra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier. Cette formation est accessible par blocs de compétences, nous contacter.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification.

OU

Être un(e) jeune âgé(e) de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

ET

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

- Le titulaire du Titre professionnel Carreleur réalise la construction de supports neufs et la préparation de supports existants. Il pose du carrelage collé au mur, ou collé au sol, ou scellé au sol sur mortier de pose. Il réalise des chapes dont la finition restera apparente ou sera recouverte. En fonction des contraintes techniques des chantiers, le carreleur peut être amené à poser des matériaux d'interposition.
- Le carreleur travaille sur des chantiers de construction, neufs ou de rénovation, le plus souvent en locaux couverts mais il peut également intervenir en extérieur.
- Le carreleur travaille parfois en hauteur et manipule souvent des charges. Le carreleur doit disposer de qualités relationnelles.

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Carreleur-chapiste

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du Titre Professionnel Carreleur-Chapiste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles :

Bloc de compétences RNCP 35509 BC01 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux

Bloc de compétences RNCP 35509 BC02 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux

Bloc de compétences RNCP 35509 BC03 : Réaliser dans tous types de bâtiment neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques et assimilés

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelle :

Prévention Santé Environnement.

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

Enseignement professionnel et technologique.

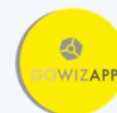
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



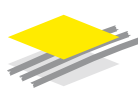
Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :



INFORMATIONS



DURÉE DE LA FORMATION

Standard : 1 an

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION :

À déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires. Nous contacter.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion

Journées Portes Ouvertes

Découverte des métiers

Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers :



adopteunapprenti-e.com



Mis à jour le 31/03/2025



Des ateliers équipés de postes de travail



Des salles de cours connectées



Une plateforme LMS avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'un examen final. En cas d'échec à l'examen, le redoublement est possible. Les modalités seront définies selon chaque cas.

HABILITATIONS ET CERTIFICATS

Possibilité d'obtenir les certificats et habilitations suivants indépendamment de la formation suivie : Habilitation échafaudage R408

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS :

Consultez la page dédiée de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35509/>

SUITES DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Formations : BP Carreleur

Secteurs et emplois : consultez la page dédiée de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35509/>

Mise à jour le 28/03/24

TOUTES LES FORMATIONS

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.